

Choix Jeunesse : Jeux et Jouets 1981. Montréal, Centrale des bibliothèques, 1983. 74 pages

Choix Jeunesse : Jeux et Jouets 1982. Montréal, Centrale des bibliothèques, 1983. 129 pages

Jacqueline Thériault, Ph. D.

Volume 29, numéro 3, juillet–septembre 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053627ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053627ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thériault, J. (1983). Compte rendu de [*Choix Jeunesse : Jeux et Jouets 1981.* Montréal, Centrale des bibliothèques, 1983. 74 pages / *Choix Jeunesse : Jeux et Jouets 1982.* Montréal, Centrale des bibliothèques, 1983. 129 pages]. *Documentation et bibliothèques*, 29(3), 122–124.
<https://doi.org/10.7202/1053627ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

organisait, en novembre 1981, un colloque sur les attentes des pays en développement en matière d'information et de documentation. Second événement du genre à être parrainé par l'ASTED, cette rencontre faisait suite à un colloque qui eut lieu à Ottawa en 1979 et qui avait pour thème «Documentation, information et développement international».

Cerner les besoins des pays en développement, apprécier ces besoins en fonction des aspirations propres aux sociétés en développement elles-mêmes, telle est la problématique sans cesse renouvelée, véritable noeud gordien, à laquelle sont confrontés ceux qui sont engagés dans la coopération internationale. À leur façon, les membres de l'ASTED ont cherché à relever ce défi en organisant une rencontre axée sur le dialogue. Afin d'en assurer le succès, ils se sont adjoint d'éminents représentants d'organismes internationaux et de pays en développement pour aborder tour à tour avec les participants la question des besoins dans les domaines de la formation, des associations professionnelles, des ressources documentaires et des infrastructures d'information.

Les actes du colloque constituent un fidèle reflet des exposés qui ont été présentés lors de la rencontre, et reprennent l'essentiel des interventions et des échanges de vue survenus entre les conférenciers et les participants.

Ainsi, lors de la conférence inaugurale, M. Amadou A. Bousso, directeur adjoint du Programme général d'information de l'UNESCO, a procédé à un survol rapide de la situation actuelle de l'information dans les pays en développement et à une analyse des besoins des pays africains. Il a présenté aux participants un cadre de discussion en vue de définir et d'articuler des stratégies nouvelles en matière d'assistance technique.

Par la suite, M. Gilbert N'Diaye, administrateur régional de programme au bureau du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) de Dakar, a présidé, à titre de personne ressource, une table ronde sur le bilan de l'assistance technique dans les pays en développement. Dans le but de proposer différentes pistes de discussion, le conférencier s'est attardé à décrire brièvement les aspects positifs et négatifs de l'assistance technique tels que perçus dans plusieurs pays en développement.

Cette démarche devait par la suite mener les participants à un effort de réflexion et de recherche de solutions à certains aspects de la problématique de l'assistance technique par des rencontres en atelier autour de quatre thèmes suivants: formation technique et professionnelle, associations techniques et professionnelles, infrastructures et ressources documentaires et, enfin, formules de coopération.

Finalement, lors de la séance de clôture, le professeur Fernando Monge, représentant du

CRDI à Bogota, a rappelé l'évolution qu'ont connue les sciences de l'information en Amérique latine et il a ensuite fait partager aux participants les fruits de son expérience dans la constitution de réseaux d'information et de centres d'analyse de l'information.

M. Monge a insisté plus particulièrement sur l'intérêt d'une approche pragmatique pour résoudre les problèmes d'information dans le Tiers monde. Le cas du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), dont M. Monge est directeur, illustre bien un modèle du centre d'information intégré conçu pour rassembler et diffuser l'information tout en offrant une gamme de services adaptés aux besoins des utilisateurs.

En publiant les actes du colloque, les organisateurs espèrent stimuler davantage la réflexion sur l'intérêt d'une approche pragmatique à la coopération internationale et sur la nécessité d'interventions centrées sur une perception réaliste des besoins des sociétés en développement. Par la place prépondérante qu'ont occupée les représentants des pays en développement lors du colloque et par le réalisme qui a caractérisé l'ensemble des débats, cette publication de l'ASTED mérite notre attention et celle des milieux liés, par leurs préoccupations, aux pays en développement.

Jean-Paul Plante

Centre de recherche industrielle
du Québec
Québec

Choix Jeunesse: Jeux et Jouets 1981. Montréal, Centrale des bibliothèques, 1983. 74 pages.

Choix Jeunesse: Jeux et Jouets 1982. Montréal, Centrale des bibliothèques, 1983. 129 pages.

Ces deux cahiers sont le résultat d'un projet d'analyse et de classification des jeux et des jouets rencontrés sur le marché et utilisés pour répondre aux besoins de l'enfant et pour aider les organismes prêteurs, telles les ludothèques, à mieux classifier ce matériel. Ce projet a été réalisé par la Centrale des Bibliothèques à partir du «Système ESAR: un modèle de classement des jouets et du matériel de jeu à l'intention des éducateurs» (Garon, Denise, 1982).

Cet instrument d'analyse s'appuie d'une part sur des données psychologiques qui permettent de rejoindre les besoins de l'enfant à travers un matériel ludique et d'autre part sur des données fournies par les techniques documentaires. Le système ESAR comprend, dans sa phase actuelle,

quatre facettes qui représentent certains aspects du «savoir-jouer» de l'enfant. La facette A s'intitule *Activités ludiques* et a pour but de décrire les types d'activités ludiques fondamentales, allant de l'enfant à l'âge adulte, telles que décrites par Piaget. Ce sont les descripteurs principaux de cette facette qui donnent son nom au système ESAR: les jeux d'exercices (E), les jeux symboliques (S), les jeux d'assemblage (A) et les jeux de règles (R).

La facette B présente les *conduites cognitives* impliquées dans les activités ludiques. Quant à la facette C, elle regroupe un certain nombre d'habiletés fonctionnelles nécessaires pour mettre en action les diverses formes d'activités ludiques; ces habiletés sont aussi des outils indispensables à l'expression des conduites cognitives. Enfin, la facette D souligne les différentes formes de participation sociale (*activités sociales*) rencontrées au cours des activités de jeu de l'enfant.

Les deux cahiers présentent au total l'analyse de 365 jeux ou jouets et ont la même présentation. On y trouve d'abord le plan d'ensemble méthodique des concepts psychopédagogiques, à la base des quatre facettes du système ESAR, avec les sous-classifications cumulatives et hiérarchiques qui constituent la banque des descripteurs de ce modèle de classement. Puis, une page explicative présente la méthodologie d'analyse et le modèle de présentation du traitement accordé à chaque jeu ou jouet. L'application de ce modèle à chacun des jeux ou jouets constitue l'essentiel des brochures; pour chacun on retrouve: un numéro d'ordre placé à droite pour le repérage dans les index; le nom du jouet, son fabricant, sa description physique, son coût; les indices de classification de ESAR, les descripteurs, une analyse qui explicite la portée de chaque descripteur et un bref commentaire avec une recommandation d'âge. Une photo de l'objet accompagne chacun des jeux ou jouets. Chaque brochure se termine par quatre index: noms, titres, séries, descripteurs. Les couvertures présentent des photographies d'enfants engagés dans des activités ludiques. L'organisation physique des photographies fait ressortir l'idée de série, de continuité; on peut donc s'attendre, et cela sera heureux, à d'autres publications de *Choix Jeunesse: Jeux et Jouets*.

À notre connaissance, c'est la première fois qu'une telle analyse est faite à partir d'un modèle théorique original; ce schéma fait la synthèse des systèmes de classification des jeux et jouets de différents auteurs qui ont procédé à partir d'éléments empruntés soit à la philosophie, à la psychologie, à la pédagogie, à l'anthropologie, soit à des classifications d'ordre récréationnel ou didactique. La précision de la définition des mots-clés permet, par l'utilisation répétée de ce langage, une grande objectivité dans l'analyse du matériel.

Les jeux et jouets analysés et classifiés, selon le système ESAR permettent aux éducateurs et aux parents de vérifier à quel niveau de développement se situent les objets présentés à l'enfant. Par exemple, l'analyse des 30 premiers jouets de la brochure *Choix Jeunesse: Jeux et Jouets 1981* nous fait constater que ce sont tous des jeux d'exercice—première catégorie de la facette A—et que la moitié d'entre eux font appel à la répétition et l'autre moitié à l'évocation symbolique, soit les deux premières catégories des conduites cognitives. Si on étudie ces 30 jeux par rapport aux facettes C et D, on note que reviennent principalement: habiletés de préhension, de déplacement, de mouvement dynamique dans l'espace, de reproduction d'événements, de rôle; sur le plan social, ces jeux sont classés comme des activités solitaires surtout. Parce qu'ils se situent dans les premières catégories de classification et que ces catégories sont cumulatives et hiérarchiques, ces jeux conviennent davantage aux jeunes enfants. Dans sa présentation, *Choix Jeunesse: Jeux et Jouets* tient compte de la hiérarchisation du système de classification adopté: il y a gradation dans la présentation des jouets analysés, les premiers convenant mieux aux premières étapes du développement de l'enfant et les derniers aux étapes plus complexes et plus rapprochées de la pensée logique et abstraite. En ce sens, chaque cahier forme un tout fournissant des éléments pour divers groupes d'enfants.

Les deux brochures constituent des outils pédagogiques modernes qu'utiliseront avec profit toutes les personnes oeuvrant auprès des enfants. Les éducateurs de ludothèques, de garderies et de maternelles peuvent s'y référer rapidement pour évaluer scientifiquement le contenu pédagogique de tel ou tel jouet. Les parents, qui depuis une dizaine d'années se préoccupent de plus en plus d'offrir à leurs enfants des jouets susceptibles de favoriser le perfectionnement de leurs habiletés tout en étant bien adaptés à leur stade de développement, y trouveront une réponse à leurs questions. Nous avons présenté les cahiers à des jeunes parents qui nous ont avoué qu'en plus de les aider à faire des choix judicieux, l'analyse des jouets leur permettait de comprendre et d'acquérir un vocabulaire éducatif simple mais précieuse à propos du développement de l'enfant. Ils nous ont cependant fait remarquer qu'ils seraient plus à l'aise si on retrouvait les données scientifiques et techniques après la description de l'objet. Il est vrai, en effet, que la version actuelle présentée en deux formats, celui de la revue et celui de fiches, s'adresse avant tous aux spécialistes; une version remaniée, selon les souhaits des parents, permettrait sans doute de rejoindre un plus grand nombre de personnes, quel que soit leur niveau scolaire.

Quoi qu'il en soit, la Centrale des Bibliothèques a fait un travail de qualité qu'il était urgent d'entreprendre dans le contexte actuel de l'édu-

cation de la petite enfance compte tenu de la prolifération des jeux et jouets sur le marché. Il est maintenant à souhaiter que ces documents soient diffusés dans tous les milieux éducatifs et auprès des parents dans l'ensemble de la francophonie.

Jacqueline Thériault, Ph. D.

Département des Sciences de l'Éducation
Université du Québec
Chicoutimi

Dubuc, Robert. *Vocabulaire bilingue de la production télévision*. Éditions Leméac, 1982. 402 p.

«Radio-Canada se donne enfin un vocabulaire bilingue de la télévision» (p. 7) : c'est en ces mots que Jean-Paul Fugère introduit l'œuvre de Robert Dubuc. Après trente ans d'usage de termes plus anglais que français, c'est beaucoup espérer des travailleurs de la Maison et d'ailleurs qu'ils rompent avec leurs vieilles habitudes et leurs servitudes... L'effort de Robert Dubuc ne devrait pas rester vain si tant est qu'il reste encore de la fierté au cœur de ceux à qui l'ouvrage est destiné. Cette œuvre mosaïque s'inspire des nobles buts de la loi 101 et appelle la création d'un milieu français où il ferait bon travailler en utilisant ses expressions maternelles.

En 232 pages, Robert Dubuc nous propose d'autorité non seulement une traduction adéquate mais il nous donne aussi, ce qui constitue une approche originale et combien nécessaire, une description précise de l'idée que le mot recouvre. Nous sommes donc assurés de bien cerner les concepts. En une section additionnelle de 75 pages, l'auteur regroupe par thèmes l'ensemble des mots : décoration, équipement, gestion, installations, mise en scène, métier et programme. Suivent deux index, l'un français-anglais de 55 pages, l'autre anglais-français d'une dizaine de pages. Robert Dubuc ajoute une liste bibliographique d'une quinzaine d'ouvrages pour ceux qui aimeraient amplifier leur connaissance sectorielle.

Avec la parution de cet ouvrage, les gens de la télévision n'auront plus d'excuse de fuir l'expression française jugée trop longue au profit d'une expression anglaise supposément plus

courte. L'auteur a su, entre les terminologies américaine, britannique et française, proposer des termes heureux. L'ouvrage se veut sérieux : son visage réfléchi en témoigne abondamment.

Cependant, la lecture de l'ensemble m'a fait accrocher en quelques rares occasions. *L'angle de prise de vue* (p. 29) ne se situe-t-il pas aussi au niveau normal de vision du spectateur ? La *claque de collage* (p. 41) et le *détourer* (p. 55) ont des chances de ne pas retenir la pensée du réalisateur soucieux de fuir le trop «select». Le *voyant de prise* (p. 48) est un dispositif lumineux «placé on ne sait où...» Si *to cue* est signaler (p. 65), j'aurais aimé que le *cue* fût le signal. Si *to dim* est réduire (p. 73), j'aurais aimé que le *dimmer* fût un réducteur. Le *dry run* (p. 79) ne fait pas intervenir «la technique» : je sais que l'auteur indique les techniciens, mais que dire de la technique du réalisateur qui œuvre à ce moment là avec toute sa science professionnelle qui tient compte des techniciens en sa tête et feuilles de pourquoi *on mike* ne signifierait-il pas «au son» (p. 155). J'aurais aimé retrouver la signification de *crane up*, *crane down* : cette montée et descente de la caméra effectuées à même le chariot grâce à l'action d'un piston mobile sur lequel est fixée la caméra.

Mais à part ces quelques remarques, l'œuvre mérite le respect de tous ceux qui gravitent autour de la production télévisuelle. Puisse ce vocabulaire, que la page couverture laisse percevoir comme un spermatozoïde en action, faire germer en chaque lecteur du métier le goût d'une culture canadienne-française appliquée pour que naisse, en ce champ professionnel, des hommes à la langue purifiée de toutes scories étrangères. Cargare à l'esclavage terminologique qui enchaîne les gens aculturés... Les heures leur sont comptées !

Tous les audiovisualistes des écoles secondaires, des cegeps et des universités auront avantage à posséder ce vocabulaire afin d'exorciser leurs propos de termes mal à propos. La fierté d'un peuple ne peut se démontrer que s'il existe au besoin des outils appropriés. Robert Dubuc en propose un : aux personnes en cause de le lire mais, plus encore, de le dire !

Jacques Vermette

Service de pédagogie universitaire
Université Laval
Québec